

Transmis par courriel uniquement

Montréal, le 10 mai 2018

Monsieur Patrick Beauchesne
Sous-Ministre et Administrateur provincial du chapitre 22
de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage, boîte 02
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET : Mine Éléonore à la Baie-James par Les Mines Opinaca Ltée
Agrandissement de la halde de transfert du minerai
Demande de modification du certificat d'autorisation
N/Réf : 3214-14-042**

Monsieur le Sous-Ministre,

Le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 28 mars 2018, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour le projet cité en objet.

Les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande de modification du certificat d'autorisation soumise par le promoteur et considèrent que le projet proposé est acceptable pour les raisons suivantes :

- l'agrandissement se fait dans un secteur déjà impacté du site et limitrophe à la halde déjà autorisés;
- l'empreinte de la zone industrielle demeure la même;
- les fondations de l'agrandissement de la halde seront aménagées de manière similaire à celles de la halde actuelle et la gestion des eaux de ruissellement demeure inchangée.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Ministre, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Suzann Méthot', with a stylized flourish at the end.

Suzann Méthot

Présidente

Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social – COMEX